



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte





08 -03 - 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT DIVISION TOURNA!

N° d'entreprise : 0449.975.179

Dénomination

(en entier): ETINCELLE VOLLEY COMINES

(en abrégé): EVOCO COMINES

Forme juridique: ASBL

Siège: Cité Jardins, 17 - 7780 COMINES

Objet de l'acte: Dissolution volontaire - Liquidation

Le SAMEDI 8 décembre 2018 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'association sans but lucratif ETINCELLE VOLLEY COMINES (EVOCO COMINES en abrégé) dont les statuts ont été publiés aux annexes du Moniteur belge le 20 novembre 1992.

Les membres de l'assemblée générale, dûment convoqués pour décider de la dissolution de l'ASBL, ont décidé à l'unanimité de procéder à la clôture de l'ASBL en date du 8 décembre 2018.

L'assemblée générale confère à M. Régis DUMORTIER l'exécution de la liquidation de l'ASBL L'ASBL ayant ni actif, ni passif, aucun liquidateur ne doit être nommé.

Fait en triple exempliares à Neerwaasten, le 07/01/2019

DELEU Gilbert Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature